



FNEC FP FO 13

Déclaration au CDEN du 11 septembre 2012

Après avoir pris connaissance des déclarations du Ministre le 24 août lors de l'université d'été du PS, la FNEC FP-FO rappelle sa totale opposition à « *la possibilité de penser autrement l'articulation du temps scolaire et du temps éducatif au sein de la même journée en liaison avec (...) les collectivités locales* ».

Pas plus qu'elle ne saurait accepter la dénonciation par le même ministre « *des égoïsmes corporatistes* » en direction des enseignants et de tous ceux qui ne partagent pas son point de vue sur ce sujet.

Après les déclarations sur « *le retour aux 4 jours et demi dans les écoles* » et la « *réduction des congés d'été* » un projet prend forme qui s'inspire largement des 10 propositions du comité de pilotage sur les rythmes scolaires mis en place par Luc Chatel.

Pour la FNEC-FP-FO, la stricte séparation du scolaire et du périscolaire doit être maintenue afin de préserver le statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants. Il n'acceptera aucune mise sous tutelle des enseignants par les collectivités territoriales sous quelque forme que ce soit.

C'est d'ailleurs ce qu'ont mis en échec les enseignants, bien souvent avec les parents, à dix-neuf reprises à Lyon, Angers, Mulhouse, Lille, Grenoble, Brest, en Gironde, à St Quentin dans l'Aisne au cours des deux dernières années.

De la même manière la publication le 5 juillet du nouveau calendrier scolaire, qui repousse la sortie au 6 juillet 2013 au prétexte d'allonger les congés d'automne à 15 jours, ouvre la voie à une profonde remise en cause des deux mois de congés d'été. De plus cette modification ne serait pas sans conséquences sur les congés de tous les salariés.

La FNEC-FP-FO rappelle les exigences qu'elle a défendues en toutes circonstances dans le comité de pilotage Chatel comme dans les groupes de travail de la concertation « Refondons l'école » de Vincent Peillon.

La FNEC-FP-FO qui s'est opposée dès le début aux décrets Darcos annualisant le temps de service des enseignants, continuera à défendre les conditions de travail des enseignants et leur statut de fonctionnaire d'Etat.

La FNEC-FP-FO n'acceptera pas que la discussion sur les rythmes scolaires soit le prétexte à :

- remettre en cause le rythme 7 semaines de classe / 2 semaines de congés ainsi que les 2 mois de congés d'été ;**
- augmenter le temps de présence et de travail des enseignants en généralisant, en particulier, le travail le mercredi ;**
- aggraver l'annualisation du temps de service des enseignants des écoles ;**
- favoriser, avec les « Projet Educatifs Locaux », la confusion entre le scolaire et le périscolaire, et placer les enseignants sous la tutelle des collectivités territoriales et des associations diverses.**